

LE DEVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE AU CŒUR DE LA FORMATION CONTINUE

Jocelyne Wheelhouse, première vice-présidente
de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

**De nos jours, l'adulte est
appelé à relever d'incessants
défis. Il doit régulièrement
acquérir de nouvelles
compétences au travail,
assumer un rôle d'éducateur
de plus en plus exigeant, agir
comme citoyen responsable.
Or, notre système d'éducation des
adultes est moins que jamais en
mesure de l'aider à parfaire ses
connaissances, tout occupé
qu'il est à remplir
d'abord des besoins
d'ordre économique.
Quel type de société
préparons-nous
ainsi ?**

A

u Québec, plus du tiers des adultes ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires, et près d'une personne sur cinq n'a pas terminé sa troisième secondaire; c'est le double des chiffres observés en Ontario. En ce qui a trait à la participation des adultes à l'éducation permanente, le Québec se situait, en 1997, à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes, juste avant Terre-Neuve. Ainsi, 20,6% des adultes québécois affirmaient avoir participé à des activités de formation, contre 27,7% des adultes canadiens et 30,8 %¹ des adultes ontariens. Il n'en a pas toujours été ainsi. En 1991, la moyenne du Québec rejoignait celle du Canada et de l'Ontario, avec 27,4% des adultes participant à des activités de formation comparativement à 28,9% pour les autres provinces canadiennes et 29,3% chez nos voisins ontariens. Les secteurs de formation les plus touchés par ce déclin de participation sont l'alphabétisation, la francisation, la formation au premier cycle du secondaire et la formation au second cycle du secondaire.

Le collégial aussi a connu une baisse importante d'étudiants adultes dans la plupart de ses programmes, sauf ceux conduisant à une attestation d'études collégiales. À l'université, entre 1990 et 1999, une chute de 18 %² des inscriptions d'adultes de 25 ans et plus a été observée.

Ce bref tour d'horizon nous invite à analyser la situation, mais surtout à trouver des solutions pour mieux satisfaire aux exigences d'une société du savoir. Devant la nécessité de posséder un diplôme pour obtenir un emploi et s'inscrire dans la vie sociale, la recherche de solutions concrètes s'impose comme une exigence économique, sociale et politique. La réforme actuelle de l'éducation des adultes donne justement à la société civile et à l'ensemble des organisations l'occasion de se tourner résolument vers la quête d'actions afin de renverser une situation dommageable pour la société.

Non seulement devons-nous réfléchir aux moyens à mettre en place pour rehausser le niveau de scolarisation des adultes, mais nous devons également faire valoir qu'il est essentiel de se former tout au long de la vie.

Une vision éducative à long terme

En même temps que nous prenons acte de la dégradation de la situation des adultes en formation, il importe de comprendre ce qui explique ce phénomène. Au cours de la dernière décennie, les responsabilités du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et des institutions publiques d'enseignement ont eu tendance à s'atrophier dangereusement. L'activité des institutions d'enseignement en éducation des adultes dépend maintenant pour une large part des demandes et du financement d'Emploi-Québec et des entreprises. La maîtrise d'œuvre du ministère de l'Éducation en formation des adultes est de plus en plus contestée par Emploi-Québec et les entreprises de formation. La Centrale des syndicats du Québec compte, avec le Conseil supérieur de l'éducation et la Fédération des commissions scolaires du Québec, parmi les rares organismes réclamant pour le MEQ une maîtrise d'œuvre en éducation. Pas étonnant, dans ce contexte, d'observer qu'au chapitre du financement de l'éducation des adultes, la participation du ministère de l'Éducation tend à diminuer au profit de la part d'Emploi-Québec et des entreprises privées de formation. Nul besoin de rappeler que l'éducation dans son ensemble aura été amputée de près de deux milliards de dollars au cours de cette décennie.

Bilan sommaire des mesures de réduction des dépenses appliquées par le gouvernement du Québec (1993-1994 à 1998-1999)

1993-1994	-334 M\$
1994-1995	-381 M\$
1995-1996	-203 M\$
1996-1997	-591 M\$
1997-1998	-683 M\$
1998-1999	-324 M\$
1999-2000	pas de compressions

Total : 2 516 M \$

Source : Compilation CEQ à partir des *Discours sur le budget, crédits et renseignements supplémentaires* de diverses années.

Or, quand nous parlons d'éducation et de formation, nous posons implicitement la question du type de société que nous désirons. L'éducation et la formation doivent-elles reposer sur le développement humain à moyen et à long terme ou sur le seul développement économique ? Dans le mandat donné à la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle³, l'UNESCO souhaitait que les personnes restent au cœur des politiques éducatives. Le Rapport Delors⁴ a, en ce sens, fait contrepoids aux discours actuels selon lesquels les systèmes éducatifs doivent, en tout premier lieu, être au service de la croissance économique à court terme des pays.

Avec la transformation des sociétés, la formation d'un plus grand nombre de personnes à diverses étapes de leur existence devient de plus en plus une exigence démocratique. Le Rapport Delors l'a clairement souligné en prônant une éducation tout au long de la vie qui permette « à chaque individu de maîtriser son destin, dans un monde où l'accélération des changements se conjugue avec le phénomène de la mondialisation pour modifier le rapport que les hommes et les femmes entretiennent avec l'espace et le temps⁵ ».

L'éducation tout au long de la vie est, selon les termes du rapport, «une construction continue de la personne humaine, de son savoir et de ses aptitudes et aussi de sa faculté de jugement et d'action [...]. Elle doit lui permettre de jouer son rôle social dans le monde du travail et dans la cité⁶.» C'est pourquoi la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, présidée par Jacques Delors, estimait que le principe de l'égalité des chances devait constituer «un critère essentiel pour tous ceux qui s'emploient à mettre en place, progressivement, les différents volets de l'éducation tout au long de la vie». L'expression «éducation tout au long de la vie» est donc porteuse d'une exigence fondamentale en matière de politique publique et d'actions gouvernementales.

De nombreux arguments militent en faveur d'un virage qui placerait le développement humain au cœur des politiques en matière d'enseignement et d'apprentissage. Par exemple, l'école et les systèmes éducatifs doivent avoir un mandat beaucoup plus large que celui du développement économique. La formation de base, absolument vitale pour les enfants et les adultes, doit inclure des apprentissages sociaux en matière d'environnement, de santé et de nutrition, entre autres choses. La conception de l'éducation ne doit pas et ne peut pas être uniquement utilitaire. Elle doit s'inscrire bien au-delà d'une simple adaptation à l'emploi. D'ailleurs, le monde économique y trouverait, à long terme, largement son compte. À compétences professionnelles égales, l'entreprise ne souhaite-t-elle pas des travailleuses et des travailleurs polyvalents, capables d'analyse, de créativité, d'ouverture, aptes à s'exprimer correctement et de façon dynamique, possédant des acquis en écriture et, surtout, ayant une capacité d'adaptation à un marché du travail en constante mutation? La société d'aujourd'hui n'offre plus de garantie quant à la possibilité d'évoluer toute sa vie dans un même secteur d'activité, d'où la nécessité

Avec la transformation des sociétés, la formation d'un grand nombre de personnes à diverses étapes de leur existence devient de plus en plus une exigence démocratique.

d'une vision à long terme en matière d'éducation et de formation. Et cela, c'est la responsabilité de l'Etat. Lui seul peut nous garantir que l'éducation, tout au long de la vie, demeure la grande finalité du système d'éducation et de formation.

Il faut donc absolument se distinguer de la vision affairiste ayant cours présentement. Non pas qu'il faille négliger le besoin d'adaptation des compétences des individus à la réalité du monde du travail, mais la mis-

sion, et surtout le rôle de l'éducation et de la formation consiste, de façon beaucoup plus large, à outiller des personnes pour la vie tout entière. Cela s'appuie sur une vision d'une éducation qui permettra de participer pleinement à un monde en perpétuelle mutation en donnant à l'ensemble des acteurs sociaux le goût de mettre à jour et d'améliorer constamment leurs compétences, en aiguisant leur curiosité pour connaître notamment les nouvelles découvertes scientifiques et pour apprendre à les utiliser.

Une vision citoyenne

L'éducation et la formation posent également dans leurs finalités la question du type de citoyen qu'une société veut former. Dans un message de fin d'année, l'Internationale de l'Éducation⁷ rappelait qu'«il ne peut y avoir de communauté sans apprendre à vivre ensemble et qu'à ce titre, l'éducation doit être considérée dans son ensemble, alliant à la fois le développement de compétences professionnelles à l'aptitude à se prendre en charge en tant que citoyen et membre de la société. La démocratie attend de l'éducation et de la formation qu'elles développent chez les jeunes et les adultes esprit critique et liberté de pensée. Le bon fonctionnement des sociétés démocratiques exige que l'éducation transmette des valeurs de paix, de justice, de respect de l'environnement et de solidarité. C'est l'essence même d'une éducation de qualité adaptée aux exigences du monde contemporain. Il ne doit pas y avoir de place pour la haine, la violence ou le

fanatisme. Ainsi, l'éducation au sens large du terme offre et offrira toujours le meilleur espoir tant pour les individus que pour la société. »

En avril 2001, dans le cadre du Sommet des peuples des Amériques, 34 pays participaient au Forum continental sur l'éducation⁸. L'ensemble des actrices et acteurs présents, enseignantes et enseignants, personnel professionnel et de soutien, représentantes et représentants d'organisations communautaires et non gouvernementales, syndicalistes, étudiantes et étudiants, proclamaient, dans la déclaration finale, «qu'une éducation intégrale de qualité doit former des personnes libres et critiques, des citoyennes et citoyens actifs et engagés, respectueux de la diversité et des droits humains, ouverts sur le monde, soucieux de l'avenir de la planète et du développement durable, ayant acquis une compréhension critique de la mondialisation». Nos sociétés doivent permettre une éducation de qualité qui soit un instrument de justice sociale et d'émancipation des personnes. Pour atteindre cet objectif, il a été exigé des chefs d'État qu'ils s'engagent à accroître à au moins 8 % du produit intérieur brut (PIB) la part de la richesse collective destinée à l'éducation publique.

Des actions structurantes pour soutenir les efforts

En éducation, il se fait, sur tous les plans, des choses remarquables. En alphabétisation, on a depuis longtemps compris qu'alphabétisation et socialisation vont de pair, qu'il est possible, à l'intérieur des programmes menant à l'apprentissage des compétences de base, de s'appuyer sur des outils pédagogiques mobilisateurs, conscientisants, actuels, empreints d'une dimension éthique, culturelle, intellectuelle et affective. Les sources alimentant la confection d'outils pédagogiques font référence tant au milieu scientifique, aux enseignantes et aux enseignants, à des membres de la communauté, du monde des médias et du monde de l'emploi qu'à des personnes elles-mêmes en apprentissage. C'est également à l'éducation de base qu'incombe la responsabilité de forger des attitudes constructives envers l'apprentissage afin de donner aux individus le goût d'apprendre à apprendre. C'est par l'éducation que s'acquiert l'aptitude à vivre ensemble, et c'est aussi par l'éducation que s'apprennent les fondements essentiels à l'accomplissement individuel.

Dépense globale d'éducation¹ par rapport au PIB², Québec, régions du Canada et États-Unis (en %)

	1976- 1977	1981 - 1982	1989- 1990	1993 - 1994	1998- 1999*	1999- 2000*
Québec	9,6	9,3	7,3	8,7	7,7	7,6
Canada sans le Québec	7,0	6,5	6,7	7,7	7,2	6,7
Provinces de l'Atlantique	10,9	10,5	9,3	9,7	9,1	8,7
Ontario	6,8	6,5	6,2	7,5	6,9	6,3
Provinces de l'Ouest	6,3	5,7	6,6	7,2	7,1	6,7
Canada	7,6	7,1	6,8	7,9	7,3	6,9
États-Unis	6,9	6,3	7,0	7,2	7,1	7,0

* Estimations

Source : *Indicateurs de l'éducation*, édition 2001, ministère de l'Éducation du Québec.

1. La dépense globale d'éducation inclut la dépense de fonctionnement et la dépense d'immobilisation des établissements d'enseignement des réseaux publics et privés de tous les ordres d'enseignement, la dépense de gestion du ministère, la contribution gouvernementale aux régimes de retraite du personnel, le coût de l'aide financière aux études et d'autres dépenses liées à l'enseignement (selon le concept défini par Statistique Canada).

2. Cette revendication tient compte de l'ensemble des pays des Amériques. De plus, il faut aussi savoir que le % du PIB québécois inclut le financement à 80% du réseau privé.

Si l'on comprend la nécessité du soutien et de l'accompagnement pour les jeunes, il est tout aussi nécessaire de prendre soin des conditions qui permettent aux adultes d'être disponibles pour apprendre. Prendre le temps d'accueillir chaque personne, être à l'écoute des problèmes vécus et des obstacles à un engagement réel envers une formation donnée. Les soutenir et offrir aux personnes en formation les horaires les mieux adaptés à leur situation familiale et professionnelle. Voilà des exigences de base pour le système d'éducation. Personne ne peut s'engager entièrement à apprendre lorsque des besoins fondamentaux ne sont pas pris en compte. Si l'individu a à composer constamment avec une réalité qui lui est extérieure, il a aussi à faire face à ses propres problèmes découlant de sa vie personnelle et professionnelle. Négliger l'impact de cette réalité revient souvent à fragiliser et parfois même à anéantir l'ensemble des autres acquis et potentialités. Alphabétisation et défense des droits sociaux des individus deviennent nécessairement partie intégrante d'une même dynamique. L'État doit non seulement reconnaître cette situation, mais aussi s'engager à soutenir beaucoup plus concrètement les efforts actuellement déployés.

À la défense d'un système public d'éducation des adultes et de formation continue

François Legault, ex-ministre de l'Éducation et de l'Emploi, disait, devant la Commission des partenaires du marché du travail, que sa priorité en matière de formation continue serait le rehaussement des compétences de base en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'études professionnelles. Espérons que la ministre actuellement responsable de la formation continue, M^{me} Agnès Maltais, maintiendra le cap. Restera à accompagner cet objectif des ressources nécessaires à sa réalisation.

En matière d'éducation des adultes et de formation professionnelle, la solution passe-t-elle par le privé? A la Centrale des syndicats du Québec, nous estimons que cette mission doit être confiée prioritairement au ministère de l'Éducation du Québec. Celui-ci doit demeurer maître d'œuvre de l'application de la politique de formation continue en se portant garant des prin-

cipes d'accessibilité, d'égalité des chances, de conditions de réussite, de qualité et de transférabilité de la formation en partenariat avec les autres acteurs politiques.

Dans le «marché» qu'est devenue la formation, il doit y avoir un leadership affirmé sans ambiguïté par le ministère de l'Éducation pour éviter que la formation continue ne soit strictement orientée dans le sens d'une réponse mécanique aux exigences du marché du travail. Pour nous, les besoins des adultes, quelle que soit leur situation personnelle et sociale, doivent primer sur les besoins exprimés par le marché du travail.

L'éducation et la formation relèvent de l'intérêt public et, en ce sens, l'État, et plus précisément le ministère de l'Éducation, doit, devant le danger que représente l'éclatement de la formation, s'assurer de la qualité des formations offertes sur son territoire, que cela relève des institutions publiques, communautaires ou privées.

Quant à la souplesse et aux ajustements découlant d'une volonté de répondre adéquatement à l'ensemble des besoins exprimés en formation, c'est en y consentant les ressources financières et humaines nécessaires que l'on pourra vraiment relever collectivement ce défi. Pour cela, il faut que l'État et l'ensemble du corps social valorisent les dimensions personnelle, sociale et économique de la formation continue sans que la dernière dimension prime sur toutes les autres, comme cela semble être le cas actuellement. Un important changement de culture s'impose donc pour assurer la pérennité du développement humain dans un espace social égalitaire, démocratique et sécuritaire.

1. STATISTIQUE Canada. *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada: apprentissage et réussite*, Ottawa, 2001, p. 91.

2. Direction des statistiques et des études quantitatives (réf. : M. Jacques Lavigne).

3. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO, trousse d'animation sur le *Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle*, 1997.

4. Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, présidée par Jacques Delors en 1996.

5. UNESCO, *L'éducation, un trésor est caché dedans*, rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, éditions Odile Jacob, 1996, p. 109.

6. *Ibid.*, p. 111.

7. Message de l'Internationale de l'Éducation, signé par Mary Hatwood Futrell, présidente, et Fred van Leeuwen, secrétaire général, Bruxelles, décembre 2001.

8. Voir <http://www.csq.qc.net/fichel/10/fiche607.html>.